

À la recherche de l'interdisciplinarité

« **D**ans notre représentation implicite de la science, les connaissances s'empilent à l'infini sur d'autres connaissances (...) C'est un peu comme une galaxie en expansion, dont le volume gonfle mais dont les parcelles s'écartent les unes des autres. Il y a bientôt tant à savoir dans chaque discipline particulière que le temps manque pour découvrir la discipline des autres. On n'est plus seulement économiste, chimiste, biologiste ou physicien. À l'intérieur de disciplines aussi vastes, il faut aussi être spécialiste de ceci ou de cela. Et si l'enjeu de l'époque n'était plus l'expansion des connaissances, mais leur remembrement et leur assimilation ? »

Pierre Calame, « Plaidoyer pour une redistribution des savoirs »*

Bertrand Calenge

Bibliothèque municipale de Lyon
bcalenge@bm-lyon.fr

Quand on dit que la bibliothèque construit par ses collections une représentation du savoir, on a en général à l'esprit une conception respectueuse de l'organisation académique, donc une segmentation de ce savoir en disciplines¹ relativement cloisonnées et aux développements relativement indépendants les uns des autres.

Or un fort mouvement beaucoup plus transversal, issu des milieux mêmes de la recherche comme de la création littéraire ou artistique (rappelez-vous par exemple l'attention portée par l'Ouvroir de littérature potentielle aux produits féconds des rapports de la littérature avec les mathématiques), insiste sur l'import-

tance qu'il y a à passer outre les barrières disciplinaires, à inventer des liens et des synthèses, à la fois pour disposer d'un regard neuf et pour favoriser la germination d'espaces nouveaux de recherche et de création, et par là faciliter l'émergence de connaissances nouvelles. Ce mouvement rencontre également l'intérêt de nombre des lecteurs des bibliothèques, qu'il s'agisse de chercheurs attentifs à découvrir de nouveaux champs de prospection, d'enseignants qui insistent sur la nécessité pour les étudiants de mettre en perspective les enseignements qu'ils reçoivent, ou du grand public qui mêle volontiers dans ses intérêts majeurs des questions relevant à la fois par exemple de savoirs techniques, d'analyses sociales et de questions philosophiques ou éthiques (thèmes de la banlieue, du Sida, etc.). Les bibliothèques se situeraient-elles en dehors de ce mouvement puissant, et devraient-elles se cantonner au recensement et à l'exposition des savoirs disciplinairement constitués ?

1. Le terme de discipline a un parfum spécifiquement universitaire. En bibliothèque publique, on utilise parfois les termes de « thème » ou de « genre ». Par souci de ne pas alourdir le propos, nous utiliserons ici le terme de discipline et ses dérivés (interdisciplinaire, etc.). Mais on voudra bien comprendre que le propos s'étend aussi à ces thèmes ou genres, voire sous-genres (le policier ou la science-fiction en littérature, par exemple) ou spécialités.

* In : Nicolas Witkowski (dir.), *L'état des sciences et des techniques*, Paris, La Découverte, 1991.

Bertrand Calenge, conservateur général des bibliothèques, est responsable de la communication interne et de l'évaluation à la bibliothèque municipale de Lyon, et coordinateur du groupe de recherche bibliothéconomique Poldoc. Auparavant, il a dirigé des bibliothèques départementales, a été chef du Département des bibliothèques au ministère de la Culture, a créé l'Institut de formation des bibliothécaires, et a été rédacteur en chef du BBF. Auteur de nombreux articles et contributions, il a publié plusieurs livres, dont, aux éditions du Cercle de la librairie, *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, et *Conduire une politique documentaire*.

État des lieux

L'interdisciplinarité est aujourd'hui une notion largement répandue, voire invoquée, qui suggère essentiellement une ouverture au-delà des canons certifiés de systèmes de pensée, ne serait-ce qu'en confrontant ces canons entre eux, en poussant à leur interpénétration ou du moins à leur questionnement réciproque, ou simplement en favorisant leur juxtaposition pour multiplier les regards sur un objet commun. Pour l'essentiel, les auteurs² distinguent la pluridisciplinarité – qui juxtapose des points de vue et des contributions relevant de disciplines distinctes –, l'interdisciplinarité proprement dite – qui suppose un dialogue, un échange ou une confrontation entre plusieurs disciplines –, et la transdisciplinarité – qui implique la poursuite d'un projet (problématique transversale ou production d'un nouveau savoir autonome) dépassant les disciplines existantes. Par facilité d'écriture, nous emploierons le terme d'interdisciplinarité de façon générique, sans nous référer aux distinctions citées précédemment, pour étudier les modalités d'expression de cette interdisciplinarité, telles que nous avons l'occasion de les rencontrer.

2. Mentionnés par Dominique Vinck, *Pratiques de l'interdisciplinarité*, Grenoble, PUG, 2000.

De multiples manifestations

C'est bien sûr d'abord dans la production du savoir que se manifestent des formes variées d'interdisciplinarité : dans la généalogie des disciplines elles-mêmes, tissée d'arborescences et de parentés entre elles ; dans les questionnements d'un champ disciplinaire par une autre discipline (par exemple la sociologie des sciences) ; dans la définition d'objets spécifiques questionnés par de multiples disciplines (la santé, la pollution, etc.) ; dans la construction bien sûr de nouveaux champs de recherche conduisant à l'élaboration de nouveaux paradigmes (qu'on pense à la biophysique ou aux sciences de l'information). Toutes ces manifestations interdisciplinaires sont jugées indispensables à l'avancée de la science : « *Pour mieux comprendre, pour avancer encore, la recherche doit se tenir informée en permanence de toutes ses évolutions, balaier des champs aussi larges que possible, établir des ponts et des synthèses*³. » N'oublions pas enfin que nombre d'auteurs eux-mêmes ont produit parfois une œuvre composite : Pascal était théologien, mathématicien, etc.

On ne saurait oublier par ailleurs que l'exigence d'interdisciplinarité est aussi une exigence politique, qui suit d'autres préoccupations que celles des scientifiques, depuis toujours à la recherche de nouveaux champs à défricher, aux marges des savoirs constitués. L'exigence politique d'interdisciplinarité est apparue avec une force particulière il y a une quarantaine d'années, entre autres à travers les réflexions sur la nature et les contenus de l'éducation (voir par exemple les écrits d'Edgar Morin). Elle s'est imposée d'une part pour éviter le cloisonnement des savoirs et par là même le cloisonne-

3. Maurice Arvonny et al., *Les chemins de la science : regards sur la recherche*, Paris, Éd. du CNRS, 1990.

ment des individus, d'autre part pour obliger tous les « spécialistes » à se confronter à leur responsabilité sociale. Dans ce cadre sociopolitique, le questionnement du monde est tourné non tant vers les mystères de ce monde que vers l'homme lui-même, qui s'interroge sur les conditions et conséquences de ses actions, « problématiser » son environnement,

**L'exigence politique
d'interdisciplinarité
est apparue
avec une force particulière
il y a une quarantaine
d'années, entre autres
à travers les réflexions
sur la nature et les
contenus de l'éducation**

et convoque pour cela de multiples sources de savoir : par exemple, c'est la santé qui préoccupe la société plus que la médecine, c'est la question urbaine plus que l'urbanisme... L'objectif du non-savant est de comprendre de façon cohérente, en mettant en relation les savoirs qu'il découvre : la notion même de culture est interdisciplinaire.

Enfin, les pratiques quotidiennes des publics eux-mêmes, que nous rencontrons dans les bibliothèques, ont fréquemment une forme interdisciplinaire. Qu'on pense par exemple au furetage à l'œuvre dans de nombreuses situations : lecteurs de bibliothèque municipale (BM) recherchant des titres appréciés par d'autres, chercheur butinant dans les périodiques pour ouvrir la variété de ses sources d'inspiration, etc. : nous sommes là dans une interdisciplinarité accidentelle, qui n'en est pas moins riche pour autant. De façon plus élaborée,

À LA RECHERCHE DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

les itinéraires personnels des lecteurs les conduisent à pratiquer une forme d'interdisciplinarité itinérante : il n'est pas rare de voir par exemple en BM un lecteur intéressé par un roman se pencher ensuite sur l'histoire du pays, cadre de ce roman. Enfin, nombre de lecteurs, au cours de leurs intérêts « disciplinaires », ont recours à des outils propres à d'autres disciplines (le dictionnaire de langue pour le philosophe, les mathématiques pour le biologiste, la théorie physique des couleurs pour le chercheur en arts plastiques...), pratiquant ainsi, sans en prendre conscience, une interdisciplinarité d'opportunité.

On le voit, le terme d'interdisciplinarité, articulant des formes hybrides de complémentarité, circulation, fusion, confrontation des pratiques et des savoirs⁴, recouvre en fait deux réalités distinctes : celle des concepts de la recherche, où les paradigmes et méthodes de cette recherche sont questionnés à partir de problématiques particulières, et celle de l'appropriation du savoir, dans laquelle on s'attache davantage à la problématisation des questions par le public, problématisation mettant en jeu le recours à de multiples approches disciplinaires.

Si aucune bibliothèque ne peut bien sûr négliger l'interdisciplinarité consubstantielle à la recherche, elle a néanmoins pour objectif essentiel l'appropriation des connaissances par une population, et c'est dans cette perspective qu'« elle doit pouvoir stimuler le développement des connaissances, favoriser les rencontres, les télescopages d'idées nouvelles et, par conséquent, l'interaction et la combinaison des savoirs existants »⁵. Plus que le savoir, la bibliothèque sert le développement des connaissances partagées. Et c'est donc le point de vue de l'appropriation

des savoirs par les utilisateurs potentiels qui, me semble-t-il, guide la réflexion du bibliothécaire sur l'interdisciplinarité dans les collections.

En bibliothèque : un état des lieux décevant

Si l'on peut faire confiance aux capacités d'imagination et de « contournement » des lecteurs pour tracer leurs itinéraires au-delà des chemins prescrits par l'orthodoxie disciplinaire, force est de constater que les bibliothécaires ne leur apportent en général pas une aide organisée.

Au départ, les bibliothécaires ne sont pas nécessairement les coupables : bien des utilisateurs de la bibliothèque acceptent et encouragent une vision exclusivement disciplinaire des collections. En effet, pour les lecteurs spécialistes, exclusifs ou passionnés, l'adéquation de la collection à leur demande explicite demeurerait la règle : qu'on pense aux pratiques des étudiants en sciences uniquement préoccupés d'obtenir les textes prescrits par les enseignants, aux chercheurs extrêmement pointus dévorés par la seule lecture des textes de leur spécialité, aux amateurs passionnés d'un genre, incapables d'accorder la moindre attention à d'autres textes... Pour ceux-là, une bibliothèque n'existe que pour une fraction d'elle-même : elle est leur miroir personnel. C'est souvent la situation de bien des bibliothèques de laboratoire ; c'est aussi le cas pour nombre de lecteurs en BM (voir les observations d'Eliseo Veron sur les « lecteurs thématiques » ou sur les « lecteurs romanesques par genre »⁶). De ce point de vue donc, la seule vertu d'une bibliothèque serait d'apporter et de représenter les outils de la spécialisation.

D'un autre côté, les pratiques professionnelles des bibliothécaires tendent également à infirmer le point de vue interdisciplinaire. Il est aisé de

constater – et les plans de classement y encouragent – que chaque document est naturellement inscrit dans un contexte disciplinaire évident : Einstein, c'est de la physique, Giraudoux c'est de la littérature. Plus généralement, les bibliothécaires en charge d'acquisitions ont une vision des documents centrée sur la ou les disciplines, genres ou thèmes qu'ils gèrent : un responsable d'acquisitions cherche inconsciemment l'« éti-

Du modèle de sélection au plan de classement, tout document se conforme à un plan disciplinaire préconstruit

quette disciplinaire » qui justifiera à ses yeux l'achat de tel ou tel document, qu'il s'agisse d'éléments du titre, de la spécialisation de l'éditeur, ou de la nature de la bibliographie particulière qu'il utilise pour ses acquisitions.

De la sorte, du modèle de sélection au plan de classement, tout document se conforme à un plan disciplinaire préconstruit. À tel point qu'un document quelque peu atypique sera volontiers oublié sinon écarté s'il ne correspond pas à ces canons et à ces catégorisations classificatoires. Qu'on pense à la remarque de Valérie Travier déplorant : « Dans une bibliothèque de faculté de Lettres, il est difficile d'acheter des livres d'histoire au risque de sortir des attributions de la bibliothèque »⁷. Ou encore, il m'est arrivé de découvrir une bibliothèque publique dans laquelle les ouvrages d'éducation à l'intention des parents

4. Dominique Vinck, *op. cit.*

5. Daniel Parrochia, « Nécessité des réservoirs et exigences des flux : vers une néo-bibliothéconomie », *BBF*, 2001, t. 46, n° 1, p. 38-46.

6. Eliseo Veron, *Espaces du livre*, Paris, BPI, 1989.

7. Valérie Travier, *Une politique d'acquisition dans une bibliothèque d'étude et de recherche*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2001.

étaient étrangement absents des étagères : pour les acquéreurs de « pédagogie-enseignement » ces titres relevaient de la « famille », pour les acquéreurs de la « famille » c'était - bien entendu ! - de la pédagogie...

Devant ces difficultés, on peut incriminer la limitation des outils professionnels les plus courants. En effet, les classifications décimales largement répandues sont fondées sur un principe de segmentation exclusive, notamment lorsqu'elles sont utilisées comme outil de classement des documents : un ouvrage classé en médecine ne peut l'être en éthique. Bien sûr, on relèvera que l'utilisation de ces classifications pour une indexation décimale laisse la possibilité d'attribuer plusieurs indices à un même document. Mais, ce faisant, on reste en général dans une disposition d'esprit qui vise moins à unifier les divers points de vue disciplinaires, qu'à tenter une intégration virtuelle du document individuel dans plusieurs disciplines distinctes. Dès que l'on passe au classement physique, on ne peut plus que fonctionner par conventions et approximations : combien de bibliothécaires se sont par exemple interrogés devant certains des titres produits par les éditions Autrement (*L'intime, La fidélité, Odeurs...*) !

Il est évident qu'une classification encyclopédique ne peut pas réellement appréhender l'interdisciplinarité, sauf si la question interdisciplinaire est documentée depuis longtemps et s'est en quelque sorte « disciplinarisée » (cas de la biochimie par exemple). Certains ont tenté de passer outre cette limitation, afin de mieux rendre compte du savoir en évolution : on peut citer le travail prodigieux de S.R. Ranganathan sur les classifications à facettes, ou les tentatives plus empiriques de classements par centres d'intérêt dans quelques bibliothèques municipales. Toutefois, ces opérations produisent toujours *in fine* des segmentations et donc des catégorisations exclusives, et font naître autant d'inconvénients - sinon plus - que de solutions à la question

de la variation des savoirs et surtout des intérêts des publics⁸.

Or ce sont en général les cadres mêmes des classifications admises qui servent de base à l'organisation des acquisitions, encourageant les acquéreurs à privilégier un point de vue disciplinaire. On conçoit bien qu'une problématique interdisciplinaire complexe entre difficilement dans ce mode de fonctionnement. Mais c'est aussi un obstacle pour l'acquisition, le traitement et la mise en valeur des documents complexes : citons notamment les documents composites (revues au spectre large, Mélanges, etc.), les documents pluridisciplinaires (telles les œuvres de Platon, d'intérêt autant littéraire que philosophique), les documents synthétiques à visée compréhensive

Le point de vue disciplinaire reste le pivot du savoir constitué et reconnu, sans lequel la tentation interdisciplinaire perdrait sa vigueur

(telles les encyclopédies), ou, bien entendu, les documents traitant de questions interdisciplinaires (livre traitant d'une question telle que la ville, avec des approches aussi bien géographiques que sociales ou politiques).

La bibliothèque est ainsi confrontée à un triple problème :

- problème immédiat d'affronter l'éclosion permanente de sujets - et de documents - interdisciplinaires, sans avoir la certitude de bien les suivre, mais plutôt en ayant seulement la possibilité de les prendre en

compte au hasard des intérêts d'acquéreurs qui ne se concertent pas nécessairement sur ces questions ;

- problème de gestion de tout un pan de documentation qui se trouve classée « par défaut », voire reléguée dans des secteurs peu valorisés ;

- problème de réponse à une réelle curiosité de toute une partie des publics, curiosité qui ne peut être satisfaite qu'en dehors des cadres « normaux » de traitement de la collection, et donc par un travail humain important disposant de très peu d'outils constitués à cet effet.

Quelle interdisciplinarité pour les bibliothèques ?

Plus fondamentalement, cette absence de prise en compte de l'interdisciplinarité dans l'organisation des collections va à l'encontre de la réalité de ces collections comme « mise en contexte » des documents et des lecteurs. Une collection, comme ensemble de documents conservés au-delà de leur utilité immédiate, a une épaisseur historique ; elle s'inscrit dans une histoire qui, confrontée à celle des lecteurs, crée une mise en contexte tout à fait originale, génératrice de parcours, de mises en relations imprévues⁹. En limitant la conception de la collection à une présentation d'un ensemble documentaire reprenant les cloisonnements des disciplines constituées et reconnues, cette mise en contexte est abolie, réduisant la bibliothèque à sa seule fonction de stockage. Or ce qui fait particulièrement l'originalité de la bibliothèque, c'est la provocation de rencontres inopinées, de transversalités, bref la création volontaire de contextes qui dépassent le projet strictement utilitaire (sans le nier ni l'abolir, bien sûr, et peut-être même en produisant dans cette perspective une créativité insoupçonnée).

8. Cf. Rémi Froger, in : François Larbre (dir.), *Organiser le libre accès*, Villeurbanne, IFB, 1995 (La Boîte à outils).

9. Pour examiner notre proposition de démonstration de cet argument, voir Bertrand Calenge, « La collection entre offre et demande ? », *BBF*, 2001, t. 46, n° 2, p. 40-48.

À LA RECHERCHE DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

Comment cela se traduit-il, au moins de façon opératoire ? Il ne suffit pas d'acheter de tout et de n'importe quoi pour favoriser l'hypothèse de ces chemins de traverse, ni de rester figé sur des spécialisations thématiques ou disciplinaires en comptant que des liaisons fructueuses s'établissent « par hasard ». Faut-il alors abandonner les catégorisations assises sur les classifications traditionnelles ? Certainement pas, car le point de vue disciplinaire reste le pivot du savoir constitué et reconnu, sans lequel la tentation interdisciplinaire perdrait sa vigueur. Le bibliothécaire doit rester modeste et neutre face aux savoirs qu'il rassemble et propose. Mais sa mission même le conduit toutefois à favoriser et la reconnaissance de problématiques nouvelles et une appropriation culturelle des sujets questionnés par les disciplines, appropriation qui nécessite des approches transversales donc interdisciplinaires. Ouvrons quelques pistes (à débattre !) pour la réflexion bibliothéconomique à venir.

Pistes de traitement et de valorisation de l'interdisciplinarité

Un travail préalable tient dans la sélection des points de vue et des choix retenus par chaque bibliothèque. On sait que l'œuvre photographique de Doisneau peut être vue comme un témoignage sur la société d'une époque : faudra-t-il en présenter les aspects ethnographiques autant qu'artistiques dans toute bibliothèque ? On sait aussi que la problématique des mémoires informatiques fait appel aujourd'hui à des disciplines aussi variées que l'électricité, la cristallographie, voire la biologie : toute bibliothèque se sentira-t-elle obligée de signaler cet ensemble complexe ? Pour des raisons évidentes d'économie, les bibliothécaires doivent faire des choix quant aux pistes interdisciplinaires proposées ou mises en valeur. Ces choix

s'opèrent essentiellement en étudiant les publics concernés et leurs centres d'intérêt. Non pour les suivre nécessairement, mais pour juger de la probabilité de rencontre d'un intérêt devant l'offre de la bibliothèque.

Quelles interdisciplinarités pour quels publics ?

Dans le cadre de cet examen des centres d'intérêt des publics, on devra réfléchir à quatre modes distincts de présentation d'une forme d'interdisciplinarité :

Une *offre d'interdisciplinarité strictement documentaire* concerne spécifiquement les documents rassemblant plusieurs disciplines, donc les documents pluridisciplinaires (Mélanges, etc.), les documents offrant plusieurs lectures possibles (images par exemple), les textes variés émanant d'un unique auteur : comment veiller à montrer ou dégager leur caractère à la fois unifié et multiforme, et jusqu'où ?

Une *offre d'interdisciplinarité « utilitaire »* veillera à examiner pour chaque discipline les autres disciplines utilisées comme outils ou auxiliaires. Bien entendu, ce seront les usages des publics qui décideront des choix : le statut des mathématiques est différent dans une bibliothèque de biologie et dans une bibliothèque publique, où l'on sait que de nombreuses personnes préparent des concours administratifs.

Une *offre d'interdisciplinarité d'usage* laisse libre cours à la curiosité des publics. Elle joue en général sur la mise en proximité de documents différents par leurs contenus et leurs « disciplines ». Poussé à l'extrême, c'est le bonheur de Borges livré à lui-même dans les magasins de sa bibliothèque nationale, magasins classés par ordre d'inventaire. Jusqu'où veut-on, peut-on favoriser cette pratique ?

Enfin, on trouve l'*offre d'une interdisciplinarité problématisée*, ou objectivée – au sens de : définie comme objet propre. Elle peut prendre la

forme d'objets vastes et complexes (la ville par exemple), ou être plus simple (comme le fait de suivre des pays particuliers au-delà de la variété des disciplines qui peuvent s'y intéresser). C'est bien entendu là que la décision du bibliothécaire est la plus significative, mais aussi la plus génératrice de travail à accomplir.

La prise en compte simultanée de ces quatre niveaux est indispensable, tout en sachant que le travail documentaire s'exercera sélectivement sur des documents particuliers (les *Mélanges* par exemple), des segments documentaires définis (le secteur des *Généralités* par exemple) ou de façon plus transversale sur un grand nombre de segments et documents (thème de la ville par exemple). C'est dire que le travail peut être subtil et complexe...

L'important est de savoir quelle(s) interdisciplinarité(s) va(vont) être proposée(s) aux publics, et donc comment ces publics découvriront la lisibilité des choix des bibliothécaires.

L'expression documentaire des interdisciplinarités

Si l'interdisciplinarité est implicite dans les itinéraires de lecture des individus ou dans les analyses scientifiques qu'on peut construire sur les relations entre les contenus documentés, elle présente aussi dans les collections une lisibilité pour le public. Cette lisibilité peut se construire de façon documentaire à trois niveaux, qui relèvent des décisions des bibliothécaires : dans la mise en espace, dans la construction de bibliographies, dans l'indexation du catalogue.

La mise en espace

La mise en espace est bien sûr l'aspect le plus visible. On peut y aborder de trois manières la mise en lumière de l'interdisciplinarité. D'abord par la place reconnue à l'interdisciplinarité d'usage : volonté délibérée de laisser les lecteurs se plonger dans les livres rendus par d'autres et laissés sur des

chariots, établissement de rayonnages consacrés aux nouveautés, rassemblement des périodiques et classement de ceux-ci par ordre alphabétique de titres dans un lieu unique, voire organisation d'un espace volontairement désordonné pour favoriser le butinage¹⁰. Toutes ces approches encouragent l'imagination et le furetage, le voyage transversal.

Une autre façon de proposer l'interdisciplinarité est de rassembler des ensembles restreints de documents autour d'un lien interdisciplinaire précis et limité, sans pour autant bouleverser le classement général des collections : par exemple, la Bibliothèque nationale de France a choisi de rassembler dans son libre accès les œuvres différentes de et sur certains auteurs, à l'aide d'un classement par « sujets de corpus¹¹ » ; ou encore la BM de Vénissieux, dans sa nouvelle médiathèque, rassemble sous un classement unique par pays les documents d'histoire et de géographie, traditionnellement disjoints dans la classification de Dewey.

Troisième approche enfin, l'organisation affirmée d'ensembles documentaires distincts précisément définis par des axes interdisciplinaires. Le meilleur exemple qu'on puisse donner est le fonds local des BM, ensemble parfaitement interdisciplinaire. Mais on peut aussi imaginer la constitution d'ensembles tels « Les métiers et l'emploi » en BM (rassemblant des documents sur les différents métiers, la législation sociale, la formation initiale et permanente, etc.) ou – pourquoi pas ? – « L'éducation » en BU (sous ses aspects psychologiques, sociologique, économique, etc.). Par certains aspects, le classement dit par centres d'intérêt présente de tels désirs d'interdisciplinarité¹².

La construction de bibliographies

Dans une tout autre perspective, il est utile de replonger dans la longue tradition bibliographique des bibliothécaires. Mais, dans le cas qui nous occupe, foin des bibliographies descriptives : il s'agit ici de construire des ensembles qui mettent en évidence des axes interdisciplinaires. C'est donc un travail de production spécifique, qui nécessite réflexion et étude. Ces bibliographies peuvent être de niveaux et d'ambitions différents. Déjà, toute bibliographie sur une discipline devrait veiller à présenter non seulement une vision diachronique de cette discipline, et, à partir de là, des pistes vers des disciplines apparentées, mais aussi des titres et outils relevant d'autres disciplines et utiles à la pratique de la discipline présentée ; pour réaliser cela, il faut avoir une bonne connaissance de la discipline et de sa pratique.

On peut aussi envisager une bibliographie sur un sujet plus complexe (la ville, par exemple), présentant les apports et approches de plusieurs disciplines : ce travail peut être réalisé une première fois à partir d'analyses et de repérages assez longs, mais sera utilement assisté dans sa mise à jour si une identification précise du sujet interdisciplinaire est signalée dans la notice des documents intéressant cette thématique (ce qui suppose bien sûr que la liste des sujets interdisciplinaires « reconnus » soit établie, et suivie par tous les acteurs concernés).

Enfin, l'intérêt des outils informatiques est d'offrir des potentialités nouvelles, associant utilisateurs et bibliothécaires : je n'en veux pour preuve que les « plates-formes de connaissances » mises en œuvre par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), per-

mettant de rassembler des travaux de chercheurs de multiples origines autour de thématiques transversales, comme l'éthique, l'économie de la santé, etc., et organisées autour des préoccupations des chercheurs de l'Inserm : « *L'objectif affiché est de répertorier, gérer et diffuser les connaissances sur une thématique en créant une organisation "virtuelle" basée non sur l'institutionnel et l'administratif mais sur les besoins et les habitudes de travail et d'échanges propres à chaque communauté scientifique concernée*¹³. » Nul doute que c'est dans cette direction interdisciplinaire que les bibliographies se révéleront les plus riches. Mais ces nouvelles bibliographies, complexes, peuvent difficilement s'imaginer sans le concours d'experts extérieurs, et seront souvent le fruit de partenariats.

L'indexation du catalogue

Entre mise en espace et bibliographie, il existe l'espace du traitement de l'interdisciplinarité *via* le catalogue. Un traitement intelligent de ce dernier offre également bien des pistes, à travers les indexations particulièrement. Par exemple, à la photothèque de l'Institut de recherche pour le développement, les images des géologues sont indexées non seulement en termes de géologie, mais également selon des descripteurs relevant de l'agronomie, de la médecine, etc., en fonction des diverses lectures possibles de ces images¹⁴. Il s'agit là d'une indexation délibérée de documents peut-être plus « pluridisciplinaires » qu'interdisciplinaires.

Mais on peut imaginer également d'utiliser les ressources sous-exploitées des classifications décimales : la classification de Dewey propose d'élaborer des notations unilinéaires,

10. Pierre-Yves Lador, « Une expérience de "mise en stabulation libre" d'une partie des collections », *BBF*, 2001, t. 46, n° 1, p. 54-56.

11. Bruno Béguet, « Des corpus dans un plan de classement », *BBF*, 2000, n° 3, t. 45, p. 90-96.

12. Néanmoins, à l'examen des classements réalisés, il semble bien qu'il s'agisse plutôt de la réinvention d'une classification, et donc d'une discrimination gênant également l'expression de formes d'interdisciplinarité.

13. Nicole Pinhas, « Les plates-formes de gestion des connaissances de l'INSERM », *BBF*, 2001, t. 46, n° 4, p. 32-37.

14. Claire Lissalde, « L'image scientifique », *BBF*, 2001, t. 46, n° 5, p. 26-33.

À LA RECHERCHE DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

dans lesquelles diverses notations auxiliaires ou subdivisions communes sont adjointes à la notation principale pour former un seul indice. Or la classification de Dewey, en dépit de ces apparences, est une classification à facettes, facettes qui, malgré la linéarité des notations construites, ont une autonomie de signification¹⁵. On peut parfaitement imaginer de signaler dans le corps de la notice bibliographique ces subdivisions communes et notations auxiliaires en tant que telles, et donc de permettre des requêtes sur ces notations. Ainsi, une requête sur la subdivision commune -0285 (notée SC-0285) permettra d'obtenir tous les documents comportant un point de vue informatique. Ou encore une requête sur la notation géographique -45 (notée NG-45) permettra de connaître les documents de sociologie, de religion, d'art, d'histoire et de géographie relatifs à l'Italie.

D'autres approches sont sûrement envisageables, pour « automatiser » en quelque sorte la référence et l'accès à divers chemins interdisciplinaires qui parcourent la collection. Une façon somme toute assez souple et simple pour mettre en évidence des pistes d'interdisciplinarité¹⁶, pour peu qu'on envisage aussi l'ergonomie des requêtes et de leurs résultats.

Organiser et s'organiser

Dans cette perspective d'organisation documentaire, les mises en lumière proposées sont donc multiples. Elles ne peuvent cependant pas être utilisées simultanément et en totalité, sous peine de créer une certaine confusion pour les lecteurs, et une complexité de gestion excessive pour les personnels. Il convient de réfléchir aux modalités les plus pertinentes en fonction des « types » d'in-

terdisciplinarité et des « types » de publics concernés.

Une tendance lourde en bibliothèque est de vouloir à tout prix traduire un choix intellectuel dans

L'aménagement
du libre accès
suppose à la fois
une lisibilité
de l'ensemble
des collections,
et une absence
d'ambiguïté
dans cette présentation

l'organisation du classement du libre accès, et, parallèlement, de trop souvent négliger les ressources d'un catalogue intelligemment pensé et la richesse potentielle des bibliographies. Or l'aménagement du libre accès suppose à la fois une lisibilité de l'ensemble des collections, et une absence d'ambiguïté dans cette présentation. Un classement qui met en évidence un thème interdisciplinaire provoque nécessairement par contre-coup une désorganisation de la lisibilité des thèmes disciplinaires. Il convient donc de peser soigneusement les avantages et inconvénients de chacune des solutions. Notamment, l'érection d'un thème interdisciplinaire en secteur documentaire classé distinctement suppose que quatre conditions soient remplies :

- *une masse critique documentaire suffisante*. Cette masse doit être évaluée non seulement au moment de la réflexion, mais aussi dans son développement prévisionnel ;
- *la présence d'un public identifié et motivé*. Le nombre de personnes susceptibles de trouver avantage au classement distinct doit évidemment être supérieur au nombre de per-

sonnes que ce classement perturbera ;

- *la conviction que ce thème est appelé à connaître une vie assez longue*. Un plan de classement ne peut être constamment bouleversé, et subir des effets de mode, au risque de gêner les usagers et d'alourdir la gestion ;

- et surtout *que les critères d'inclusion de documents dans ce thème plutôt que dans un autre (disciplinaire ou interdisciplinaire) soient réellement discriminants*. Un bon plan de classement limite les hésitations tant de l'usager que du gestionnaire du libre accès.

Ainsi, on imaginera fort bien de distinguer le classement du fonds local dans une BM, mais on sera peut-être plus dubitatif s'il s'agit d'identifier dans un classement distinct les sciences de l'information au sein d'une BU : ces dernières incluant des documents de sociologie, de linguistique, d'informatique, etc., on risque de déconcerter et les lecteurs de sociologie, de linguistique ou d'informatique, et les gestionnaires des documents. Peut-être est-il plus sage d'imaginer là une « bibliothèque virtuelle », constituée à partir du catalogue, représentation de cette potentialité interdisciplinaire plus qu'inscription dans le concret des rayonnages.

C'est en définitive une question de politique documentaire : telle BM fera le choix de présenter à part les documents traitant des métiers et de la formation (car elle vise spécifiquement un public intéressé par ces thèmes), telle autre préférera aménager son catalogue ou produire une bibliographie mais laisser les documents « dispersés » au sein de leurs « disciplines » propres. Il est intéressant de jouer sur la palette des possibles.

Que mettre en valeur, et sous quelle(s) forme(s) ? La décision suppose un travail conduit par chacun des acquéreurs, mais d'abord une réflexion collective et un certain nombre de décisions prises au niveau

15. Cf. Rita Maralla et Arthur Maltby (ed.), *The Future of Classification*, Gower, 2000.

16. Cette procédure avait été mise en place à la BDP de Saône-et-Loire. Cf. *Le service de télédocumentation de la BDP de Saône et Loire*, Conseil général de Saône-et-Loire, 1996.

de la coordination de la politique documentaire. Citons particulièrement :

- la définition d'« objets interdisciplinaires » nécessitant un suivi actif par un collectif d'acquéreurs-gestionnaires-bibliographes de diverses spécialités, ou au moins un simple repérage signalé identiquement par les différents acquéreurs dans les notices bibliographiques concernées ;
- la définition des types de documents nécessitant des indexations sous divers points de vue (documents pluridisciplinaires) ;
- l'attribution, à des responsables d'acquisitions particuliers, du suivi de corpus d'auteurs indépendamment de la variété des œuvres de ces auteurs ;
- l'attribution, à des responsables d'acquisitions particuliers, des sujets situés « à la frontière » de deux disciplines distinctes ;
- la définition et le statut du secteur des généralités, à la fois lieu privilégié des encyclopédies, des périodiques d'actualité générale, et des outils utiles au plus grand nombre de lecteurs.

Et pour chacun de ces points, s'imposera une décision quant à la valorisation de l'interdisciplinarité signalée : mise en espace, catalogue, et/ou bibliographie. Cela n'est toutefois possible que si, au niveau des acquéreurs, un travail a été préalablement conduit pour identifier les sources et travaux importants de chaque discipline, les formes d'apparement avec d'autres disciplines, les outils nécessaires présents dans les autres disciplines, les axes d'intérêt ou de recherche des publics qui utilisent la discipline¹⁷, et les documents individuels qui posent problème dans le cadre d'une disciplinarité segmentée.

Par ailleurs, la variété et surtout la non-prédictibilité des formes et objets à caractère interdisciplinaire

posent un problème de détection et de sélection. Il est évident que toutes ces formes et objets ne pourront être exploités par la bibliothèque. Comment faire et que choisir ? On ne peut que proposer des pistes pragmatiques. La première suit le chemin de la production documentaire : toute problématique interdisciplinaire de quelque importance produit des documents qui tentent d'approcher la multiplicité des points de vue qui la considèrent ; de tels documents sont naturellement difficiles à catégoriser : leur repérage au cours d'une sélection, et la discussion collective qui

Affirmer l'interdisciplinarité, c'est aussi et surtout provoquer la mise en perspective critique des documents proposés par la bibliothèque, au-delà de leur mise en espace ou en catalogue

accompagnera leur traitement, peuvent fournir le germe d'un « objet interdisciplinaire » à suivre particulièrement. Si le débat conclut à la non-priorité du suivi, il conviendra de veiller à une multi-indexation du document, voire à son enregistrement spécifique au cas où de nouveaux documents ou marques d'intérêt viendraient remettre en cause le choix initial.

Autre approche, l'examen des modalités d'intérêt du public dans chacune des disciplines traitées : pour prendre un exemple, c'est ainsi qu'en BM le responsable de l'Agriculture comme celui de la Santé découvriront peut-être la communauté d'intérêts de leurs publics pour les organismes génétiquement modifiés ou plus largement la sécurité alimentaire, provo-

quant de surcroît l'attention du responsable du Droit ou celui de la Philosophie. Restera alors à mettre tout cela en commun, pour décider de la suite et des formes à donner à cet « objet interdisciplinaire » potentiellement révélé.

L'action culturelle comme mise en débat

Les efforts d'organisation documentaire, de modification des pratiques, de travail minutieux sur les différentes facettes de la collection sont indispensables pour proposer à la fois une lisibilité et une mise en perspective des interdisciplinarités réelles et potentielles dans leur réalité documentaire. Mais, si élaborées soient-elles, ces approches ne rendent qu'insuffisamment compte de la vraie nature de l'interdisciplinarité, dans sa capacité à bouleverser les cadres convenus de la pensée, dans sa dimension de questionnement de la société et du monde. Tout savoir n'existe que comme connaissance qu'un être humain s'est approprié. Cela signifie que ce savoir n'est pas neutre : comme connaissance, il s'inscrit dans un cadre de pensée, de problématisation, d'interrogations sur le monde. Ce qui est vrai de façon indubitable pour chaque individu, est vrai pour le corps social : c'est là le champ d'action privilégié de la bibliothèque comme institution publique.

Chacun sait que la bibliothèque est pénétrée par les tensions de la société. Si les bibliothécaires en subissent les perturbations quotidiennes (« incivilités », consumérisme, etc.), ne peuvent-ils aussi en revendiquer l'affirmation intellectuelle ? Affirmer l'interdisciplinarité, c'est aussi et surtout provoquer la mise en perspective critique des documents proposés par la bibliothèque, au-delà de leur mise en espace ou en catalogue. En organisant l'action culturelle autour des questions qui agitent le corps social, la bibliothèque peut offrir une approche réellement interdisciplinaire.

¹⁷. Voir pour cette dernière approche la méthodologie appliquée par Valérie Travier, *op. cit.*

À LA RECHERCHE DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

À côté des animations traditionnellement organisées pour valoriser les collections ou pour favoriser une familiarité des publics avec les collections et les services de la bibliothèque, il y a une place urgente à prendre : celle du débat, de la mise en questions. À la bibliothèque municipale de Lyon est envisagé sous un label unique un ensemble de conférences, débats, ateliers, expositions, etc., ayant pour objectif de questionner - après les événements du 11 septembre dernier aux États-Unis - le point de vue de la civilisation occidentale et de ses rapports au reste du monde : à travers un ensemble qui mêlera sur le long terme et dans les multiples sites du réseau, par exemple des conférences sur l'émergence de la science européenne, des expositions sur les représentations culturelles, c'est une entreprise de questionnement des savoirs qui est bien une affirmation interdisciplinaire...

Ici, l'action culturelle a pour fonction de donner une dimension critique au rassemblement des documents : loin de la pensée unique, le bibliothécaire n'affirme pas tant la légitimité du choix de tel ou tel titre - ou sa fierté d'en gérer les rares exemplaires -, que l'exigence de discuter des assertions de telle ou telle œuvre. N'oublions pas que, dans des bibliothèques relevant récemment de municipalités d'extrême-droite, n'était pas tant réprochée la représentation d'opinions radicalement différentes de celles du parti aux commandes, que la présence d'œuvres critiquant

les opinions du courant politique de ces municipalités.

C'est à sa capacité critique que l'on reconnaît aujourd'hui la valeur d'une bibliothèque de service public, plus qu'à sa capacité à multiplier des points de vue univoques. Et l'interdisciplinarité est somme toute une vision critique, une tentative de reconstruction du monde au-delà des canons convenus. La bibliothèque n'est pas que collections organisées et mise en représentation du savoir et de la création, elle est actrice dans ce questionnement : la meilleure approche de l'interdisciplinarité, n'est-ce pas cette action culturelle volontariste qui offre au public des perspectives nouvelles, des rencontres inattendues, des pistes de réflexion pour nos concitoyens en recherche de sens ?

Mettre en évidence l'interdisciplinarité, c'est enfin mettre en perspective les documents accumulés dans les collections, briser le tabou qui fait de chaque livre un univers clos et achevé, bref questionner la collection elle-même au-delà de la révérence due aux savoirs constitués. Qui mieux que le bibliothécaire peut oser cette opération, iconoclaste et pourtant riche de nouvelles approches ?

Conclusion : une valeur ajoutée

Aborder la question de l'interdisciplinarité dans la vie des collections d'une bibliothèque n'est pas un exercice oiseux qui viserait seulement à

extraire des documents leur substantifique moelle, ou à exhiber une mise en ordre originale. C'est bien aborder une question essentiellement bibliothéconomique, en ce sens que l'interdisciplinarité est un mode essentiel de relation des publics aux connaissances construites et véhiculées par les collections. Si l'encyclopédisme exhaustif est bien mort aujourd'hui, il reste à construire l'encyclopédisme sélectif ou compréhensif, celui qui n'accumule pas les connaissances, mais les organise dans un ensemble de relations cohérentes. Et le regard interdisciplinaire (ou plus exactement transdisciplinaire, pour renouer avec nos distinctions initiales) est là indispensable, « *stratégie de dépassement qui s'emploie à rechercher l'unité à la fois subjective et objective des connaissances*¹⁸ ».

C'est peut-être un des sens de l'offre que peut construire volontairement une bibliothèque, qu'elle soit publique ou universitaire. Il y a là une forme d'un véritable travail scientifique et professionnel sur les collections, autant qu'un projet de questionnement social qui passe par une action culturelle volontariste. Il est certain que ces réflexions ne facilitent pas la gestion de la bibliothèque... mais peut-être faut-il oser la complexité ?

Février 2002

18. Jean-Paul Resweber, *Le pari de l'interdisciplinarité : vers l'intégration des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2000, coll. « Ouverture philosophique ».